

Legalstart, à la conquête des 93% des français qui trouvent les avocats trop chers

Legalstart est en passe de révolutionner le secteur des actes légaux. En février 2014, après 18 mois de développement, leur service de gestion des besoins juridiques en ligne est enfin disponible. Un peu moins d'un an plus tard, la startup a déjà aidé plus de 5 000 entrepreneurs à créer ou développer leur entreprise. Retour sur une réussite qui n'en est qu'à son commencement.

Le point de départ de l'aventure Legalstart est venu d'un même constat que les 3 co-fondateurs, Pierre Aidan, Stéphane Le Viet et Timothée Rambaud ont fait dans leurs parcours respectifs : la rédaction des contrats comportait une grande partie standard où les coûts étaient très élevés. En creusant un peu plus l'idée, ils constatent que la façon dont les services juridiques sont aujourd'hui proposés aux petites entreprises ne sont pas du tout optimisés. Une vraie insatisfaction des clients existe. Ainsi, en 2012, ils se lancent dans le développement d'une solution efficace et bon marché. Depuis l'entreprise a bien grandi, avec une palette de services élargie (dépôt de marque, modifications des statuts,...) qui touchent de plus en plus de structures.

85% du contenu des documents juridiques est standard

[quote] »Pour reprendre la statistique du contenu des documents juridiques à 85% standards, on s'est dit qu'on devait pouvoir développer une solution logicielle suffisamment aboutie pour personnaliser les 15% restants et ainsi

proposer un service 100% automatisé pour une grande partie des besoins juridiques des entrepreneurs. » explique Timothée Rambaud[/quote]

Et ils ne s'y trompent pas puisqu'après seulement un an d'existence, ils arrivent à fournir le kit complet du lancement administratif d'une startup technologique, d'un boulanger, d'un cabinet d'expertise comptable ou encore d'une société de services. Et pour les besoins les plus complexes, Legalstart fait appel à des avocats spécialisés afin de pouvoir proposer une offre complète à ses clients.

Une reconnaissance au sommet de l'Etat

[quote] *»Notre intégration à la Mission de Simplification de Matignon a vraiment validé notre approche. Les pouvoirs publics nous soutiennent très fortement.* » indique Timothée Rambaud[/quote]

Après leur phase de développement des algorithmes de génération automatique de documents, d'intégration de leur solution avec les différents services administratifs (INPI, greffes, journaux d'annonces égales,...) et leur validation par les autorités compétentes dans ces domaines, Legalstart s'est très vite tourné vers les institutions publiques pour avoir leur soutien.

Ainsi, l'entreprise travaille, aujourd'hui, de manière très étroite avec différents services de l'Etat. *« On travaille de manière très assidue sur la simplification d'un certain nombre de démarches, que ce soit à la création, ou tout au long de la vie de l'entreprise avec notamment la réforme du régime du RSI »* explique Timothée Rambaud. Résultat, aujourd'hui, BPI France, Paris Région Entreprise, FrenchTech, la Région Ile-de-France ou la Mairie de Paris travaillent main dans la main avec la jeune pousse.

Legalstart devrait connaître une année 2015 plus que prometteuse, compte-tenu des partenariats solides que l'entreprise a noué avec les acteurs incontournables du secteur. Et pour faire bouger encore plus les lignes, la startup vient de lancer une initiative qui vise à faire économiser 1 milliard d'euros aux TPE/PME d'ici 2020 en frais de services juridiques... Rendez-vous dans 5 ans donc !